numéro 0, mars 2002

Prix au numéro : 2.50 CHF/1.70 € abonnement annuel : 29.00 CHF/17.0

PAGES DE GAUCHE

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES

Combattre le monde à l'envers

éditorial

«Il y a 130 ans, après avoir visité le pays des merveilles, Alice s'est mise dans un miroir pour découvrir le monde à l'envers. Si Alice devait renaître de nos jours elle n'aurait pas besoin de traverser un miroir, il lui suffirait de regarder à travers la fenêtre. Au début de ce millénaire le monde à l'envers est partout. C'est le monde comme il est, avec la gauche à la droite, le nombril sur l'épaule et la tête aux pieds». Voici comment Eduardo Galeano, grand intellectuel latinoaméricain, introduit son ouvrage récent destiné à l'analyse de la société capitaliste à l'ère néolibérale. Ce monde à l'envers nous le connaissons : il suffit de faire un bref survol de l'évolution qu'ont connus la Suisse et le reste de la planète pendant les deux dernières décennies dans le domaine social, avec les attaques permanentes contre les assurances sociales, dans les services publics avec la course à la libéralisation et à la privatisation, dans les relations de travail avec la remise en cause des quelques acquis au niveau de la législation et dans le domaine fiscal avec la redistribution de la richesse du bas vers le haut. Ce monde à l'envers nous le vivons tous les jours : faire de la politique de gauche équivaut à passer pour archaïque. S'engager pour le progrès social et pour la démocratie

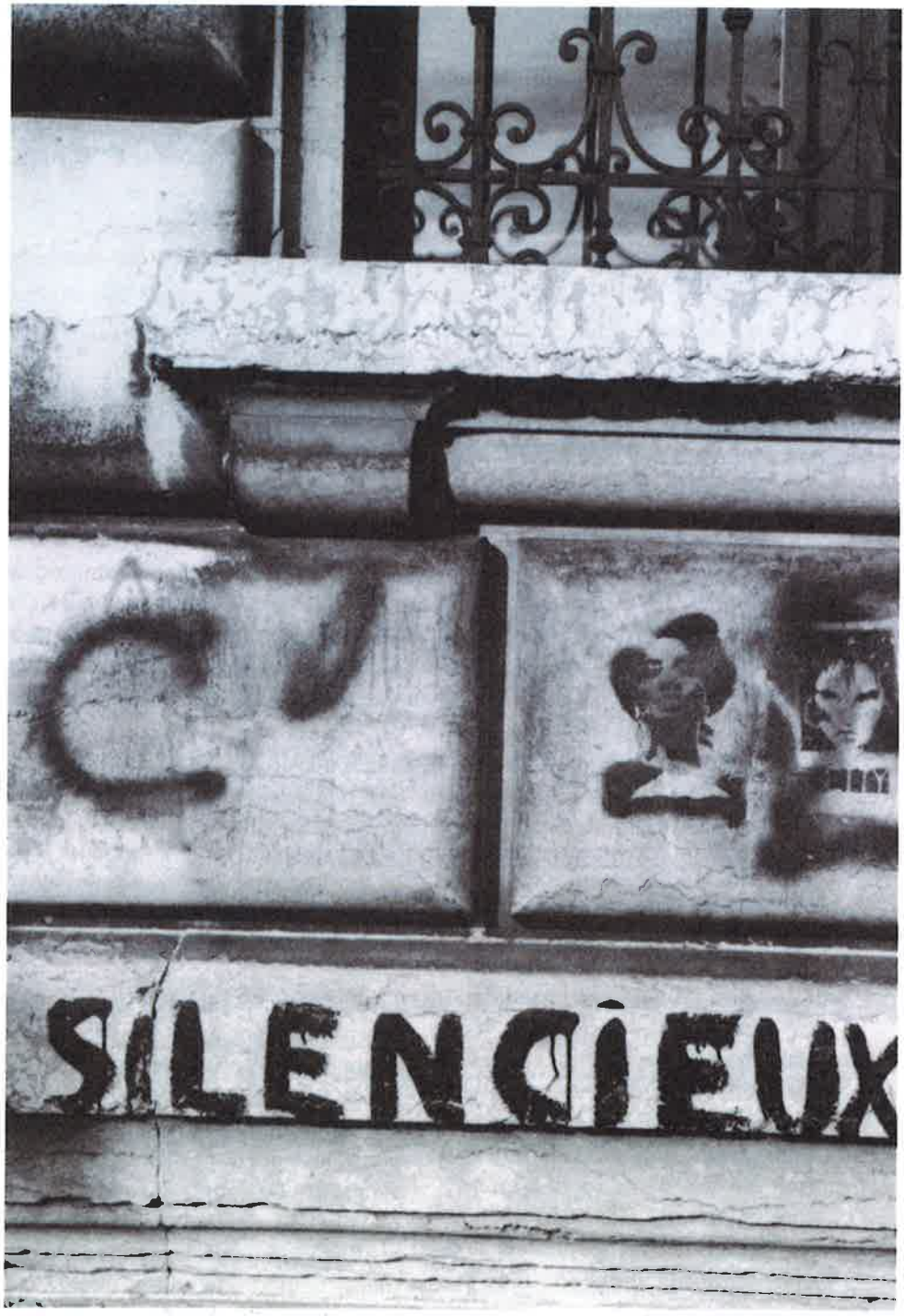

économique est présenté, par la presse bourgeoise, mais pas seulement par elle, comme anti-moderne, comme dépassé. Ce monde à l'envers nous le combattons : à travers notre engagement politique et à travers la participation à des mobilisations sociales.

C'est pour contribuer à l'analyse critique de la réalité sociale et économique d'aujourd'hui, pour être une plate-forme d'échange de positions et de propositions et pour soutenir le combat politique d'une gauche décidée à rompre avec l'évolution en cours, que ce journal a été mis sur pied. Car nous vivons du débat, de l'affrontement des points de vue et de la discussion. PAGES DE GAUCHE s'adresse à un large public. Nous espérons qu'à la fois syndicalistes, militant-e-s des mouvements sociaux, membres de partis politiques et toutes les autres personnes intéressées puissent retrouver dans nos colonnes du «matériel» capable de faire progresser la réflexion collective et individuelle. PAGES DE GAUCHE est un journal d'information. Non pas d'information que l'on

«La globalisation réduit l'internationalisme à l'humiliation et le citoyen exemplaire est celui qui

peut lire dans la presse bourgeoise quotidienne mais d'information alternative, d'information sur les luttes de la gauche dans le monde, sur les discussions au sein des forces politiques à l'étranger ou encore sur des événements dont la presse habituelle ne se fait pas écho, faute de volonté ou d'intérêt commercial. Mais au-delà de ce souci d'information PAGES DE GAUCHE est aussi un journal d'idées, d'opinions socialistes comme l'indique son sous-titre.

C'est pourquoi chaque numéro traitera d'un thème spécifique comme par exemple les assurances sociales, la libéralisation et la privatisation des services publics, les mouvements sociaux ou encore la politique fiscale. Ces sujets seront abordés sous un angle à la fois national et international par des militant-e-s de gauche provenant d'horizons divers. Nous estimons que cette double perspective est fondamentale car faire de la politique sans un engagement internationaliste n'a pas de sens.

PAGES DE GAUCHE est donc un journal militant, un journal qui veut contribuer à la construction d'un projet de société alternatif et qui récuse le monde tel qu'il est et ceux qui en sont les porte-paroles. Ou pour reprendre Galeano : «Les idéologues de la nébuleuse, les papes de l'obscurantisme qui est à la mode actuellement, nous disent que la réalité est indéchiffrable ce qui veut dire qu'elle ne peut pas être modifiée. La globalisation réduit l'internationalisme à l'humiliation et le citoyen exemplaire est celui qui vit la réalité comme fatalité». C'est pour contribuer à combattre ce monde à l'envers que PAGES DE GAUCHE est né.

Réd.

Rédaction et secrétariat :
Case postale 3567, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch
Rédaction :
Anouk Henry, Carole-Anne Kast, Oran McKenzie, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Florian Ruf
Comité :
Cesla Amarelle, Arnaud Bouverat, Michel Cambrosio, Julien Dubouchet, Dan Gallin, Valérie Garbani, Anouk Henry, Grégoire Junod, Carole-Anne Kast, Kevin Luximon, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Oran McKenzie, Philippe Mivelaz, Stéphane Montangero, Solange Peters, Gilles Pierrehumbert, Stéphane Rossini, Florian Ruf, Géraldine Savary, Alberto Velasco
Imprimeur :
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

La Suisse accélère. L'Europe réfléchit.

Tandis que l'Union Européenne remet en cause le processus de libéralisation du marché de l'électricité, la Suisse s'en tient au dogme de la concurrence.

Les défenseurs de la libéralisation de l'électricité présentent souvent la LME comme l'application incontournable des normes européennes. Cette argumentation hâtive perd de vue un point essentiel : à la différence de la LME qui prévoit une libéralisation rapide et complète du marché six ans après son entrée en vigueur, la directive européenne 96/92/CE engage chaque Etat membre à libéraliser graduellement son marché pour porter son ouverture à 35% en 2004 mais ne fixe aucun degré d'ouverture supplémentaire. En réalité, la libéralisation engagée en Europe fait encore l'objet de grandes incertitudes. Des doutes en effet subsistent quant à l'étendue, la justification et le calendrier de la libéralisation. Même si formellement la libéralisation du marché de l'électricité reste toujours d'actualité dans l'agenda européen, la position de l'Union européenne en matière énergétique évolue peu à peu. Trois pistes ont vocation à illustrer cette nouvelle orientation.

Contre une libéralisation totale

Réunis lors du Conseil européen de Stockholm les 23 et 24 mars 2001, les chefs d'Etats et de gouvernement des quinze Etats membres ont refusé la proposition de la Commission de s'engager dans une libéralisation totale des marchés du gaz et de l'électricité pour 2005, suivant ainsi la position de la France et de l'Allemagne, en particulier celle de Lionel Jospin pour lequel "la libéralisation des industries de réseaux n'est pas une fin en soi et ne saurait tenir lieu de modèle économique pour l'Europe". Pareille situation a pour effet de bloquer toute initiative communautaire visant à une libéralisation totale jusqu'à nouvelle décision du Conseil. L'absence de calendrier signifie qu'à ce stade l'objectif de libéralisation totale reste un vœu pieux.

Résistances contre la LME

La volonté de freiner la libéralisation n'est pas un acte politique isolé. Des synergies institutionnelles s'opèrent notamment avec les institutions européennes les plus représentatives des citoyens. Ainsi, le Parlement européen s'attache à se montrer très sévère vis-à-vis de la libéralisation et ébauche des alternatives sur deux axes complémentaires, soit le développement des sources d'énergie renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. Selon lui, le processus d'internalisation des coûts externes de la production d'énergie doit être mis en œuvre de manière conséquente, c'est-à-dire en imputant aux différentes sources d'énergie les charges et les dommages dont pâtissent la collectivité et l'environnement en raison des différents procédés de transformation et applications. L'ensemble de cette politique qui va à l'encontre de l'objectif de baisse des prix poursuivie par la libéralisation des marchés devrait prochainement être définie par le Conseil européen.

Consécration des services publics

Enfin, les efforts de réflexion au sein des institutions européennes quant aux mesures à prendre face à la libéralisation ainsi que les grandes mobilisations autour de l'avenir des services publics ont permis l'acceptation à Amsterdam d'un nouvel article 16 du Traité CE. Celui-ci promeut les services d'intérêt économique général au rang des valeurs de l'Union et adresse l'injonction aux autorités de veiller à leur fonctionnement. Bien qu'elle soit très ardue, la prochaine étape est de mettre rapidement en œuvre cette décision, d'ériger le service public en un principe au moins aussi important que la concurrence et de fonder à terme un droit des services publics à côté et en interaction avec celui de la concurrence. C'est déjà dans cette optique que la France a créé sa nouvelle loi sur l'électricité, appelée "Loi de modernisation et de développement du service public de l'électricité". Contrairement à la LME qui ne fait aucune référence expresse au service public, cette législation définit précisément et en priorité le contenu du service public de l'électricité, ses bénéficiaires, ses opérateurs et ses modalités de financement.

S'abriter derrière la «contrainte extérieure» est aujourd'hui l'un des modes favoris de dédouanement de la droite suisse pour porter ses mauvais coups. S'y soumettre, c'est oublier que le devenir du marché de l'électricité n'est pas écrit d'avance mais sera ce qu'en feront les forces sociales et politiques. C'est oublier qu'en Europe, on commence à formuler des choix et à se doter d'outils pour ne pas laisser le marché dicter seul ses orientations. Dans la LME, de telles impulsions font résolument défaut : pas d'incitation concrète à économiser l'énergie, pas d'impulsion conséquente pour les sources d'énergie renouvelables, régulation axée uniquement sur la concurrence et pas de garantie de service public. Inacceptable.

«La libéralisation des industries de réseaux n'est pas une fin en soi et ne saurait tenir lieu de modèle économique pour l'Europe»

Cesla Amarelle

Refuser la LME et après ?

Il faut refuser la LME pour aboutir à une Loi fédérale sur le service public d'approvisionnement électrique.

Une autre loi sur le marché de l'électricité (LME) doit permettre la poursuite et l'intensification des réformes écologiques et sociales introduites dans de nombreuses collectivités publiques qui maîtrisent la production ou la distribution de l'électricité. Il faut notamment qu'y figurent :

1. **Une garantie de la maîtrise publique à 100% de tous les réseaux.** Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) ainsi que le Parlement à voulu une concurrence également entre les réseaux dans les secteurs des télécommunications. Cette folie a été épargnée au secteur électrique. Les réseaux resteront donc des monopoles d'une importance stratégique unique. Ils doivent appartenir à la collectivité, c'est le plus élémentaire bon sens.

2. **L'obligation faite à tous les distributeurs de donner accès à un pourcentage déterminé d'énergie renouvelable et d'énergie nouvelle à des prix acceptables.** Cela permet à chaque particulier de choisir l'énergie qu'il souhaite encourager par le paiement de sa facture. Les services industriels communaux et cantonaux ont souvent réalisé des résultats remarquables dans la promotion des énergies nouvelles, notamment sous l'impulsion du programme Energie 2000. La rédaction d'une Loi sur l'approvisionnement électrique doit être l'occasion d'un nouvel élan dans ce sens et d'une généralisation de l'offre d'énergie alternative, sous la forme notamment d'une obligation d'introduire dans les réseaux un pourcentage minimal croissant d'énergie nouvelle.

3. **Un mécanisme de soutien financier à la recherche et à l'investissement dans les énergies renouvelables.** Le vote du 24 septembre 2000 n'est pas le dernier mot sur la question de la promotion financière des énergies nouvelles. En ne cédant pas à la logique de marché, il est possible par exemple d'exiger un droit de timbre majoré pour le transport de l'énergie nucléaire dont le rendement sera affecté aux recherches et à la construction de centrales éoliennes, solaires et chaleur-force.

4. **Des aides directes pour l'amortissement et le renouvellement des centrales hydrauliques.** Certaines de nos plus grandes centrales hydrauliques ont besoin d'aides directes pour être amorties et renouvelées. De cette façon, elles pourront fournir une énergie propre à un prix extrêmement favorable, dont tout le monde profitera.

5. **Un système de tarifs favorisant les économies d'énergie et les petits consommateurs.** La généralisation de compteurs qui permettent un suivi à long terme de la consommation des usagers doit permettre d'introduire des systèmes de tarifs qui encouragent les économies d'énergie. A contrario, la logique de marché pousse à la consommation et au gaspillage.

6. **La garantie de la sécurité de l'approvisionnement par la définition d'un monopole public ou d'un secteur réservé suffisant pour permettre des investissements à long terme dans des capacités de production renouvelables.** La présence publique ne doit pas se limiter à la maîtrise des réseaux, il faut également des investissements publics sur le long terme dans la production d'énergie propre de façon à garantir la sécurité de l'approvisionnement et à permettre la reconversion écologique de la production d'électricité.

Ces propositions relèvent d'une logique fondamentalement différente de la logique du marché proposée par la LME. La preuve est faite aujourd'hui que la concurrence est le système le plus inadapté à l'approvisionnement électrique. Si on veut garantir une production et une distribution d'électricité indépendamment du climat et de la croissance économiques, il est indispensable de posséder des excédents. L'exemple californien l'a montré : il est impossible de créer de nouvelles capacités de production à court terme. Dans un marché libéralisé, les surcapacités sont considérées comme inefficaces puisqu'elles provoquent l'augmentation des coûts des producteurs et une baisse des prix. Dans le cas d'une libéralisation, ces surcapacités seront successive-

ment réduites à l'instar des exemples étrangers. Des pays qui ont pendant longtemps produit des excédents sont actuellement menacés de sous-production. Ce facteur nouveau favorise la spéculation, apporte des gains astronomiques aux oligopoles privés, provoque des prix exorbitants ainsi que le rationnement électrique pour les consommatrices et consommateurs. Les gouvernements sont saisis de panique et soutiennent n'importe quel projet afin d'augmenter la capacité de production sans se soucier des aspects écologiques.

Ce modèle doit être refusé au profit d'un autre. Pour une économie électrique qui soit écologique, sociale et contrôlée démocratiquement. Une législation fondée sur ces principes, et non pas sur le profit à court terme, doit être préparée en cas de victoire du référendum. Nous devons nous engager pour un véritable service public d'approvisionnement électrique, décentralisé et démocratique. Il est donc possible de gagner contre cette loi. Il est primordial de faire une campagne offensive qui fédère les syndicats, des jeunes mouvements militants, les Verts, la gauche, une partie de l'électorat du centre et des couches populaires des régions périphériques. Ce combat peut être victorieux et constituer un signe fort contre la marchandisation intégrale de l'économie. A fortiori, la campagne contre la LME doit également permettre à la gauche syndicale et politique de s'affirmer en tant que force de proposition pour le développement de l'économie énergétique. Elle doit donc aussi être l'affirmation d'un projet collectif.

La preuve est faite que la concurrence est le système le plus inadapté à l'approvisionnement

Pierre-Yves Maillard
Conseiller national PS

De l'électricité suisse pour l'effort de guerre nazi

A propos du livre *Electricité suisse et Troisième Reich*, de Jean-Daniel KLEISL, Payot-Chronos, Lausanne-Zürich 2001 (Publications de la Commission Indépendante d'Experts Suisse - Seconde Guerre Mondiale, vol. 5)

Elgar (Elektrizität-Lieferung AG Aare-Rhein) et Electrobank (Banque pour Entreprises Électriques, Zurich) sont deux entreprises du secteur de l'électricité helvétique qui, avec bien d'autres, sont au centre d'une des études de la Commission indépendante d'Experts Suisse - Seconde Guerre mondiale (Commission Bergier). Jean-Daniel Kleisl, son auteur, aborde une thématique qui, jusqu'ici n'a fait l'objet d'aucun travail d'envergure. Il s'agit d'envisager le rôle de l'exportation d'électricité dans le cadre des services économiques et financiers que la Suisse neutre a pu rendre à l'Allemagne nationale-socialiste. L'analyse de Kleisl montre, en premier lieu, le rôle stratégique de l'exportation de l'électricité helvétique, dans la production sidérurgique allemande, soutenant ainsi une part non négligeable de l'effort de guerre du Troisième Reich. C'est le cas de l'usine AIAGRheinfelden qui produit 10 à 11% de l'aluminium brut allemand et fonctionne grâce à l'électricité suisse. Kleist met ensuite en évidence la collaboration, depuis les années vingt, de groupes financiers helvétiques dans l'implantation et le développement de l'infrastructure électrique allemande. A cela s'ajoute les pressions importantes des milieux exportateurs suisse pour s'assurer un maximum d'influence dans le système politique fédéral. Il s'ensuit la formation d'un réseau d'affaires puissant dont un des buts principaux est de favoriser l'exportation suisse d'électricité dans le sud de l'Allemagne. L'importante activité de ces groupes les conduisent à s'insurger, entre autre, de la nomination du socialiste Robert Grimm comme chef de la section chargée de l'énergie au sein de l'office de guerre pour l'industrie et le travail. Ils obtiennent, en février 1941, que l'électricité soit constituée en section séparée de l'office central, avec à sa tête un de leur représentant.

Au regard de l'importance du travail réalisé par Kleisl, nous soutenons l'appel de la commission Bergier adressé aux entreprises et associations sur lesquelles elle a enquêté, afin qu'elles versent à des archives centralisées, les documents pertinents permettant à d'autres historiens leur consultation. Nous condamnons ainsi la position du Conseil fédéral, d'autoriser les entreprises qui le désirent, à récupérer leurs documents, sans conditions particulières.

JPhM

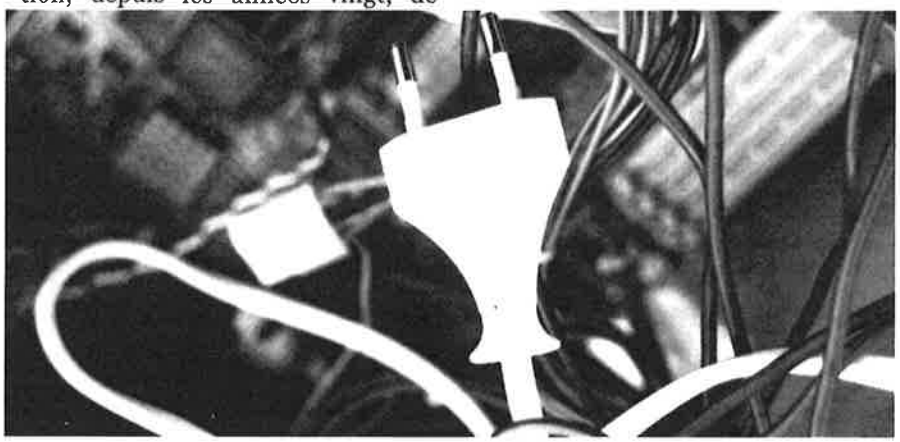

LAMal : la guerre à la solidarité !

Les partis bourgeois œuvrent pour une santé à deux vitesses entre les mains des assureurs. Une abérration.

Après l'intervention musclée du Conseil fédéral à l'encontre de Ruth Dreifuss, le dossier de l'assurance-maladie prend une nouvelle tournure. L'attaque, au-delà des apparences et analyses de la presse, ne vise que très partiellement la Conseillère fédérale socialiste. Il s'agit d'abord d'une agression à l'encontre de principes fondamentaux de l'assurance: la solidarité du régime et le soutien aux assurés économiquement modestes et aux familles.

Par leur démarche, les bourgeois du Gouvernement cautionnent un véritable bouleversement des règles du jeu. La concurrence passe de l'ambition d'un programme électoral à sa mise en oeuvre; l'Etat est dépossédé du service public et le pouvoir de garantir l'accès et la qualité des soins (relevant de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) transféré aux assureurs. C'est une privatisation déguisée, dans un secteur par définition non marchand, aux profits interdits, et qu'on prétend rendre efficace par des règles de marché bourrées de distorsions ! Les aberrations sont donc manifestes. Pourtant, elles sont rendues cohérentes par la finalité du processus: réduire l'assurance sociale de base et renforcer les assurances complémentaires privées et chères, sources de bénéfices.

Le résultat se nomme santé à deux vitesses. Celle de ceux qui ne pourront assumer que la prime de base, aux prestations limitées ; celle des assurés «en complémentaire» aux primes plus élevées et aux prestations «dernier cri» et de grand confort. En bref, tout le contraire des ambitions de la LAMal et de la lutte de la gauche pour une santé de qualité et à un prix abordable. Ce dont le pays le plus riche de la planète peut disposer en brisant quelques tabous et privilèges.

Enfin, dénonçons les confusions exprimant la faiblesse intellectuelle de la dialectique des partis de droite, qui confondent dans le dossier de la santé financement, régulation, attitudes des fournisseurs de soins et des consommateurs, information et prévention. Pour accéder au but de soutenir et légitimer la majorité du Conseil national dans ce processus de réforme sans nuance, tout semble permis : incohérences et amalgames.

Aux objectifs de régulation par l'autorité publique ou par la concurrence s'ajoute une autre question : celle du pouvoir. Entre Confédération, cantons et assureurs, dans un système fédéraliste excessif et désuet, la définition des compétences est une enjeu majeur. La lutte pour le pouvoir, qu'on le veuille ou non, est réalité. Les assureurs, autoproclamés seuls gestionnaires compétents, ne cachent pas leur ambition de s'arroger les rennes de ce pouvoir tellement dilué qu'il en est devenu précaire. Quant aux assurés, ils sont quasiment hors-jeu, préférant l'adhésion aux programmes des partis plutôt qu'un mouvement de défense de leurs intérêts.

La santé est une conquête permanente. Notre lutte se fonde sur différentes propositions :

- La réforme complète du fédéralisme en matière de santé.
- L'application des potentiels de l'actuelle LAMal en matière d'économicité et de rationalisation.
- L'introduction d'une planification à l'échelle intercantonale, coordonnée au niveau fédéral, articulée autour d'objectifs et de délais imposés aux cantons.
- La suppression d'une restriction

cantonale d'hospitalisation pour les patients.

- La planification de la médecine de pointe au niveau de la Confédération.

- L'introduction des principes «du médecin de famille» et des «réseaux de santé» pour éviter surconsommations et gaspillages.

- Le financement solidaire par des primes en fonction du revenu et un meilleur engagement des pouvoirs publics.

- Les clauses du besoin pour les équipements lourds, privés et publics.

Ne cédons pas à la résignation, encore moins au défaitisme. Portons le débat devant le Peuple. La population, directement concernée, majoritairement pénalisée par ces décisions, sera notre ultime recours. Par le référendum et l'initiative, nous nous mobiliserons. C'est là que les combats seront à gagner. Nous mènerons alors la vie dure à ceux qui agissent pour tuer une solidarité indispensable à la cohésion sociale.

Stéphane Rossini,
conseiller national PS

Métropole Suisse ou l'écologie des citadins

Avec 7,1 mio d'habitants, la Suisse se place entre Chicago (6,8 mio) et Londres (7,6 mio) parmi les plus grandes métropoles du monde. Une association vient de publier une Charte pour l'avenir d'une Suisse urbaine.

L'Association Métropole Suisse, fondée en 1994, se fixe comme buts de discuter d'évolutions et de donner des incitations à réfléchir. Elle se préocupe de «forger un avenir digne d'être vécu et prospère dans une Suisse devenue urbaine».

Présidée par le professeur Michel Bassand, par ailleurs directeur d'une chaire de sociologie à l'EPFL, cette association se préocupe principalement de problèmes liés à l'aménagement du territoire. Les centres urbains suisses se sont «agglomérés»: les différents réseaux de transport, de télécommunication, etc., les ont rendus interdépendants. La Suisse est donc un espace où coexistent des agglomérations denses et des régions peu habitées. Mais Métropole Suisse considère aussi que les habitants de notre pays, qu'ils habitent dans un centre ville ou à la campagne, se sont aussi urbanisés culturellement, ayant accès aux nouveaux moyens de communication, portant les mêmes habits ou regardant les mêmes émissions de télévision. D'autre part la société suisse est une société cosmopolite.

Cette conviction conduit ces scientifiques, planificateurs et citoyens concernés, à vouloir changer l'image que les suisses se font d'eux-mêmes et envisager l'avenir avec optimisme.

La Charte défend l'idée d'une qualité de vie urbaine où les espaces publics, tels que places, rues et parcs, se trouvent valorisés. Loin de préconiser une uniformisation du territoire, elle fait le pari d'un renforcement des centres urbains pour préserver les paysages et les espaces naturels. Les transports doivent conçus de manière plus rationnels en développant les transports publics et en supprimant le trafic inutile, qu'il soit de personnes ou de marchandises.

Une vision résolument urbano-centriste conduit à considérer les territoires rureaux comme des espaces de détente pour la métropole verte. Les paiements directs aux paysans doivent être considérés «du point de vue de la conservation du territoire rural et de son importance pour les loisirs». A ces considérations territoriales la Charte contient des injonctions plus sociales, comme l'intégration des étrangers par la naturalisation facilitée, leur participation aux activités et aux débats culturels, ou encore fiscale par l'introduction d'une péréquation fiscale au niveau suisse.

Remettre en question l'image d'Epinal de la Suisse faite de ruralité est certainement une saine attitude. De même que contester un fédéralisme étroit, favorisant principalement l'inégalité fiscale est louable, mais n'a-t'on pas une vision trop réductrice et touristiquement utilitariste du territoire lorsque l'on parle de «soigner les paysages culturels, augmenter la surface du parc national existant, instituer de nouveaux parcs nationaux [...]».

PhMi

On peut obtenir cette Charte à l'adresse de l'Association Métropole Suisse, Affolternstrasse 123, 8050 Zurich, ou par le site internet : <www.metropole-ch.ch>

Politique migratoire: le débat est lancé au PS!

Dans la perspective de la nouvelle loi sur les étrangers, le Comité directeur du PSS a approuvé un document sur sa conception de la «politique des migrations».

Le Comité directeur du PSS a approuvé, le 14 décembre 2001, ce document de travail intitulé «vers une conception de la politique des migrations». Ce projet a été examiné et discuté lors d'une journée agendée au 2 mars 2002 à laquelle furent conviés tous les membres intéressés du Parti socialiste.

La démarche consistant à prendre l'offensive en ce dossier plutôt que de se limiter à contrecarrer de manière défensive le projet de Madame Metzler est à saluer. Il est en effet plus porteur politiquement, et plus efficace du point de vue du résultat, en cas d'éventuelle votation référendaire, de proposer un autre concept plutôt que de se contenter de rejeter une loi approuvée par la majorité du Conseil fédéral et du parlement fédéral. La faiblesse des opposant-e-s à la dernière révision partielle de la loi sur l'asile, acceptée en juin 1999 par une majorité de la population, a précisément été de ne pas y opposer leur propre contre-projet.

Le nouveau projet de politique migratoire du PSS poursuit un objectif que je partage: opérer un total revirement dans la perception de l'immigration, soit ne plus partir du postulat que les migrantes et les migrants présentent un risque pour la société, mais au contraire qu'ils constituent un enrichissement. Il faut faire table rase d'une politique d'immigration axée sur la répression et sur des contingents. Je rejoins aussi la teneur du projet en ce qu'il plaide pour une politique non discriminatoire, pour une égalité des droits et des chances pour toutes les personnes vivant en Suisse.

L'essentiel du débat au sein du PSS portera sur les critères d'admission de la main d'œuvre étrangère «du reste du monde», soit celle ne bénéficiant pas de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Alors que Madame Metzler veut limiter l'accès à la main d'œuvre qualifiée, voire très qualifiée et disposant de hautes compétences d'intégration, le nouveau concept du PSS part du raisonnement inverse. Ce n'est pas aux migrantes et migrants , mais aux employeur-e-s désireux d'employer de la main d'œuvre hors du cercle UE/AELE, de satisfaire à des critères déterminés. Ce sont les entreprises qui devraient répondre à des normes de qualité lesquelles seraient déterminées par une

Commission fédérale de la migration destinée à remplacer l'Office fédéral des étrangers. Le but est de contraindre les entreprises à recruter essentiellement du personnel étranger qui puisse apporter une plus-value à l'économie et non du personnel non qualifié, mal payé et exploité, qui se retrouverait sans emploi ou aux services sociaux à la première crise conjoncturelle.

Le but des auteurs de ce projet est de le vendre au Parti radical et au Parti démocrate-chré-

Les migrantes et migrants autorisés à séjourner durablement en Suisse devraient donc, corollairement, vouloir se former et en être capable, exigences nécessaires pour développer une économie compétitive et concurrentielle, ainsi qu'une société fondée sur les secteurs tertiaires du savoir, de la communication et de la haute technologie. En finalité, le pré-concept du PSS n'est donc pas très éloigné du concept Metzler puisque le résultat sera le même. Seule la main d'œuvre qualifiée voire très qualifiée aura accès au marché du travail suisse. Ce constat n'est pas étonnant puisque, à mon sens, le but des auteurs de ce projet est de le vendre aux Parti radical et au Parti démocrate-chrétien dans cette quête désespérée que poursuivent certains membres du Parti socialiste de s'unir dans «une coalition de la raison» avec la droite dans l'espoir de contrer électoralement l'Union démocratique du centre. La même stratégie politique est par ailleurs défendue par les signataires du Manifeste du Gurten qui partagent aussi cette vision de la future politique migratoire de la Suisse, la seule divergence étant le maintien de contingents de main d'œuvre étrangère.

Indépendamment de la question de la stratégie électorale du PS, au stade actuel du débat, dans un esprit positif de dialogue, on pourrait, en ne remettant pas d'emblée en cause ce projet, déjà lui apporter une première correction qui en modifierait cependant fondamentalement l'esprit. Le message élitiste du projet de concept adopté par le Comité directeur, c'est-à-dire l'acceptation d'une ségrégation sociale entre celles et ceux qui apportent un valeur ajoutée à l'économie et les autres, serait remplacé par un message combattif à l'adresse du patronat.

Au lieu de prévoir une Commission de migration qui fixerait des normes de qualité des entreprises, normes difficilement contrôlables et difficilement appréciables objectivement, on pourrait exiger que seules les entreprises qui sont affiliées à une Convention collective de travail seraient autorisées à recruter de la main d'œuvre étrangère. Le message du Parti socialiste serait alors cohérent : nous n'accorderons plus rien au patronat, à l'économie, s'ils ne sont pas disposés à améliorer les conditions de travail et salariale de l'ensemble des salarié-e-s de ce pays.

Valérie Garbani
conseillère nationale PS

Position du groupe *PS Migration* sur le concept de migration présenté par le Comité directeur du PSS

Le concept de migration du PSS, tel qu'il nous est présenté par le CD, ne peut pas être accepté par le «PS Migration». Nous n'entendons pas mettre en avant des points de détails du concept mais la perspective de fonds - de notre point de vue - erronée de ce concept. Nous nous concentrons sur quatre aspects centraux :

1. Avec le traitement inégal des migrant-e-s de l'UE et en provenance des pays hors-UE, on crée des catégories de personnes ayant des droits différents. Conséquence d'une telle approche : la division des migrant-e-s entre les ressortissants de UE et les immigrant-e-s non-européen-ne-s. Le PS ne devrait pas s'engager en faveur de ce qu'il a toujours critiqué: une sorte de politique de migration de castes.

2. Le principe de notre politique doit être que toute personne disposant d'une place de travail obtient un permis de séjour sans prendre en considération le niveau de formation, le type de travail à accomplir ou le pays d'origine. Afin d'éviter le dumping salarial et l'exploitation, il est nécessaire de prévoir des mesures d'accompagnement. Pour cela nous avons les conventions collectives de travail (CCT).

3. Le PS doit s'engager pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Ceci est l' objectif prioritaire si nous voulons éviter l'exploitation des migrant-e-s en tant que travailleurs et travailleuses bon marché. Ce n'est pas la limitation à l'entrée en Suisse, comme le postule le papier, qui doit être le mécanisme de régulation, mais les conditions de travail de tous les salariés indépendamment de leur nationalité, leur pays d'origine ou leur qualification professionnelle.

4. Les standards de qualité que demande le concept de migration pour les entreprises désireuses d'embaucher des migrant-e-s en provenance de pays hors UE, sont superflus.
Premièrement, il est impossible de contrôler de tels standards dans la pratique sans introduire une espèce d'appareil de certification standard ISO dans le domaine de la migration. Deuxièmement, il existe déjà un tel système : les CCT.

Pour toutes ces raisons nous estimons qu'un débat de fonds est urgent aujourd'hui. Nous ne cachons pas que le papier qui nous est présenté est inacceptable et que nous le renvoyons en entier.

Traduction par nos soins

Symbole d'avenir

La dernière conférence étant terminée, les militant-e-s étant rentré-e-s chez eux, la ville ayant retrouvé sa vie normale se pose la question de la signification, de l'importance de Porto Alegre. Tout d'abord, cette rencontre sociale mondiale aura été et restera une manifestation de force de la gauche mondiale, d'une gauche en rupture avec les tendances lourdes de l'évolution du capitalisme contemporain. D'une gauche qui, sur le fond, oppose à la domination des marchés financiers, à l'hégémonie de la doctrine (néo-)libérale et à l'approfondissement des écarts de développement et de richesse un autre monde. Un monde basé sur la démocratie, une démocratie réelle, donc également économique et sociale, et non pas seulement politique et institutionnelle.

Les discussions ont abouti à une série d'exigences dont voici quelques exemples. Dans le domaine financier: introduction de mesures de contrôle des flux financiers, impositions du capital spéculatif (la fameuse taxe Tobin), des investissements directs étrangers et des bénéfices consolidées des multinationales; création d'un fonds de cohésion internationale alimenté par le produit des taxes évoquées; suppression des paradis fiscaux et des places financières "off-shore" dont la place Suisse.

Dans le domaine agricole: renforcement de la souveraineté alimentaire des pays, notamment ceux du sud, par la lutte contre l'emprise des multinationales et gros propriétaires fonciers sur les agricultures nationales. Dans le domaine commercial: opposition contre les projets de l'OMC en matière de libéralisation, de propriété intellectuelle, de liberté d'investissements et mise en place d'un commerce mondial basé sur l'échange équitable. Porto Alegre aura permis le débat d'idées, la confrontation des points de vue, mais aussi et surtout, Porto Alegre a contribué à jeter les bases pour un programme d'action commun à la gauche. Face à l'esprit de Davos, les actes de Porto Alegre.

PhMü

Lula, la dette extérieure et le Mouvement des paysans sans terre

En novembre de cette année auront lieu au Brésil des élections présidentielles importantes. En effet, alors que Fernando Henrique Cardoso arrive au terme de son deuxième mandat présidentiel, marqué par une politique néolibérale violente et l'approfondissement de la crise du pays, tout semble ouvert. Le candidat inofficiel du Parti des Travailleurs (PT), Lula, se trouve dans une très bonne position pour remporter le scrutin en automne. Les sondages lui sont, pour l'instant, favorables. Toutefois, l'enlèvement, suivi de l'assassinat du responsable du programme présidentiel du PT, Celso Daniel et les agitations des milieux financiers, pour ne citer que ces deux éléments, laissent présager une campagne tendue. Parmi les principaux enjeux, en cas de victoire du PT, se trouvent la question de l'attitude du nouveau gouvernement face à la dette extérieure ainsi que la réalisation d'une véritable réforme agraire.

En ce qui concerne la dette, les pressions des milieux de la finance brésilienne et internationale commencent déjà à se faire sentir. Dans ce contexte, le Parti reste prudent dans ses positionnements. Oui à une renégociation de la dette extérieure publique, non à l'annulation des crédits concoctés par l'économie privée. Fortement débattue lors du Forum social mondial de Porto Alegre, cette problématique aura une place importante lors de la campagne présidentielle et les réponses apportées influenceront le débat en Amérique latine.

Quant à la réforme agraire, rappelons qu'au Brésil existe une force sociale et politique puissante constituée en mouvement social: le Mouvement des paysans sans terre (MST). Né dans les années 1980, le MST a réussi à s'imposer comme un des acteurs centraux du Brésil en faisant de l'occupation de terres non-cultivées, de la revendication d'une réforme agraire et de la fin des grandes propriété foncières son principal combat. Là aussi, le PT se verra confronté à un enjeu de taille. Car sa puissance dépend de celle du MST même s'il n'existe pas de lien organique entre les deux. Pour l'instant, la direction du parti a adopté une stratégie prudente dans ce dossier également.

PhMü

La Suisse enferme ses objecteurs

Marino Keckeis, 24 ans, est l'un d'eux, malgré qu'il ait déposé une demande de service civil et un recours contre la décision négative. Le 20 février dernier, il a entamé, en prison, une grève de la faim pour dénoncer l'absurdité de la Loi, qui stipule qu'il faut prouver un conflit de conscience pour être admis au service civil. Agendée à la session de printemps, la révision de la Loi sur le service civil donnera l'occasion aux parlementaires de remédier à cela. Espérons qu'ils saisiront l'enjeu.

AHe

Banquiers suisses inquiétés par une Amnistie fiscale en Italie

Rome. Selon la Banque d'Italie, le montant des capitaux transalpins placés illégalement à l'étranger afin d'échapper au fisc s'élève à 735 milliards de francs. Elle a décidé, pour récupérer 20% cette fortune, de prolonger de quelques mois la durée de l'amnistie fiscale décrétée par le gouvernement Berlusconi. Les banquiers helvétiques, bien qu'ils minimisent la portée de la disposition italienne, sont malgré tout inquiets de voir d'autres pays suivre son exemple. En effet, lemontant des capitaux de l'Union européenne détenus illégalement en Suisse s'élève à 1667,8 milliards d'euros, dont 346,6 milliards pour la seule Italie, suivant le Courrier du jeudi 21 février 2002, qui développe cette information.

JPhM

Blair et les syndicats

Face aux plans du premier ministre anglais de permettre l'accès du capital privé à des activités aussi centrales que la santé et la formation, la contestation augmente, notamment au sein du monde syndical. Ainsi le secrétaire général de la TUC, principale union syndicale, a qualifié les propos de Blair d'«absolument destructifs». Cette position témoigne du renforcement de la gauche syndicale britannique, particulièrement dans le secteur public. Evolution qui inquiète la presse bourgeoise, dont *The Times*, qui a fait part de ses craintes face une possible marginalisation des leaders syndicaux modérés. En définitive: There is something wrong in the kingdom of Tony.

PhMü

Les vaudois encouragés à prendre des assurances complémentaires

Charles-Louis Rochat, conseiller d'Etat vaudois en charge de la Santé et candidat balloté à sa réélection, a déclaré lors d'un débat télévisé enregistré le 8 mars dernier à Lausanne que le Canton avait dénoncé un accord de «libre passage» avec Genève - permettant aux patients vaudois et genevois d'être hospitalisés dans les deux cantons - pour réaliser une économie de 2 mio de francs. Il a ajouté qu'il fallait encourager les gens à prendre des assurances complémentaires à l'assurance maladie de base.

Nous ne partageons pas ce point de vue (voir page 6).

PhMi

Les militants encore privés de carte en 2002?

Deux personnalités en vue du Parti socialiste suisse ont récemment revêtu une tenue de travailleuse dans un grand établissement de la ville de Berne. Leur but était de renflouer les caisses d'un Parti lourdement déficitaire. Elles ont du déchanter: les salaires donnés dans l'hôtelerie sont scandaleusement bas!

PhMi

PAGES DE GAUCHE

Sommaire

Combattre le monde à l'envers - éditorial	p. 1
Dossier: marché de l'électricité:	
La Suisse accélère. L'Europe réfléchit	p. 3
Refuser la LME et après ?	p. 4
De l'électricté suisse pour l'effort de guerre nazi	p. 5
LAMal : la guerre à la solidarité !	p. 6
Métropole Suisse ou l'écologie des citadins	p. 7
Politique migratoire: le débat est lancé au PS	p. 8
Porto Alegre	p. 10

Les photographies de ce numéro sont de **Cate Howse**, sauf page 4, tirée de Béla Ibusza, *La publicité bâtie, élément majeur de l'aménagement de l'espace*, Béla Ibusza éd., Tourcouing, 1974, et page 12.

«Selon une chanson populaire afghane, le personnage grotesque , c'est celui qui reçoit son hôte en lui demandant d'où il vient, puis "le tue de questions des pieds à la tête". Vis-à-vis de l'Occidental, les Afghans ne changent en rien leur manière. Pas trace de veulerie, pas trace de ce «psychisme» avantageux que vous opposent certains Indiens médiocres. Est-ce l'effet de la montagne ? C'est plutôt que les Afghans n'ont jamais été colonisés. A deux reprises, les Anglais les ont battus, ont forcé le Khyber Pass et occupé Kaboul. A deux reprises aussi, les Afghans ont administré à ces mêmes troupes anglaises une correction mémorable, et ramené la marque à zéro. Donc pas d'affront à laver, ni de complexe à guérir. Un étranger? Un *firanghi* ? un homme quoi ! on lui fait place, on veille à ce qu'il soit servi, et chacun retourne à ses affaires.»

Nicolas Bouvier, *L'usage du monde*, 1963 (en poche : Payot, Paris, 1992)

AGENDA

Rencontre-débat avec François Delapierre
Militant de la gauche socialiste **et** membre du cabinet de Jean-Luc Mélanchon, ministre-délégué à la formation professionnelle.
Lausanne, Buffet de la Gare (1ère classe).
Samedi 16 mars 2002, 13h30

Assises sur le thème «Démocratie économique» avec Arnöld Künzli, philosophe politique
Zurich, restaurant Cooperativo
Samedi 27 avril 2002, 13 h 30
Pour plus d'information se référer au site internet du cercle d'Olten <www.socialism.ch>

Manifestation nationale des travailleurs du bâtiment, organisation SIB
Berne
Samedi 16 mars 2002
voir <www.sib.org>

Exposition Sebastão Salgado Migration, asile et sans-patries Photographies
Berne, Kornhaus, Stadtsaal, Kornhausplatz 18
Du Ma au Ve de 10 h 00 à 19 h 00
Sa et Di 10 h 00 à 18 h 00
Jusqu'au 17 mars 2002

Pour adhérer à l'Association PAGES DE GAUCHE, écrire à:

PAGES DE GAUCHE
Case postale 3567
1002 Lausanne